

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (1) TANDEM D'EXPERTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DEUX CENTRES SPECIALISES DANS LE BTP-METIERS DU BOIS, LES TIC ET CEUX DU BATIMENT RESERVE A L'INFIRMERIE-CUISINE-RESTAURANT AINSI QUE LES SITES DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES D'AMENAGEMENTS, DE LOISIRS ET SECURITE DE NKOK

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/03-2022/UCP-PRODECE du 11/07/2022

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'*ETAT Gabonais* après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'*ETAT Gabonais* ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un **(1) tandem d'experts pour la réalisation de l'audit environnemental et social du site des travaux de construction des deux centres spécialisés dans le BTP-métiers du bois, les TIC et ceux du bâtiment réservé à l'infirmerie-cuisine-restaurant ainsi que les sites des travaux supplémentaires d'aménagements, de loisirs et sécurité de Nkok**

L'audit de conformité environnementale et sociale a pour objectif d'évaluer le niveau de conformité de tous les travaux initiaux et supplémentaires liés à la construction des deux (2) centres spécialisés dans BTP-métiers du bois et TIC à Nkok aux exigences Environnementales et sociales applicables, et établir si la conformité à ces exigences E&S laissera ou non des aspects environnementaux et sociaux en suspens à la clôture des activités. L'audit se concentrera spécifiquement sur l'évaluation du degré de conformité avec les dispositions dans l'EIES/PGES qui sont alignés à l'accord de financement, y compris la législation et procédures nationales, les exigences des politiques opérationnelles environnementales et sociales de la Banque mondiale et les bonnes pratiques. L'audit identifiera les bonnes pratiques et les non-conformités de l'EIES/PGES, et recommandera des mesures correctives.

Les différentes tâches et résultats attendus sont détaillées dans les Termes de référence disponibles auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODECE.

3. Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation signée à l'attention de Madame la Coordinatrice de l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE ;
- Un curriculum vitae détaillé (en version Word et PDF) comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention des références professionnelles en rapport avec la mission sus-indiquée ;
- Une copie du ou des diplôme(s) ;
- Les attestations de service fait ou de bonne exécution pour les déclarations de missions figurant dans le CV.

4. Pour la réalisation de cet audit, et au regard de la sensibilité environnementale et sociale ainsi qu'à la nature et l'ampleur des travaux réalisés, l'UCP sollicite les services d'un tandem de consultants composé :

- D'un expert environnementaliste de niveau minimum BAC+5 ou équivalent ayant un diplôme en sciences environnementales, doté d'une expérience en élaboration d'audit environnemental. L'Expert devra impérativement avoir conduit au moins cinq (5) missions similaires en lien avec le secteur du BTP et justifier d'au moins sept (7) ans d'expérience pertinente dans le domaine environnemental et/ou en hygiène, santé et sécurité. Cet Expert devra avoir des connaissances sur les procédures et politiques de sauvegardes environnementales de la Banque mondiale d'autres partenaires au développement ou bailleurs de fonds d'une part, et la réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement d'autre part.
- D'un expert en sciences sociales et humaines (sociologie, anthropologie, droit, ou autres domaines connexes) de niveau BAC +4 ou équivalent et avoir une expérience avérée dans la réalisation de l'audit social. Il devra avoir conduit ou réalisé au moins quatre (4) missions similaires dans le BTP et justifier d'au moins cinq (5) ans expérience dans l'évaluation sociale. Aussi, il devra également avoir une connaissance dans les procédures des politiques de sauvegardes sociales de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds et la réglementation en vigueur en matière de protection sociale.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241 011 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com;

8. Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (1) TANDEM D'EXPERTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DEUX CENTRES SPECIALISES DANS LE BTP-METIERS DU BOIS, LES TIC ET CEUX DU BATIMENT RESERVE A L'INFIRMERIE-CUISINE-RESTAURANT AINSI QUE LES SITES DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES D'AMENAGEMENTS, DE LOISIRS ET SECURITE DE NKOK** ».

9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **vendredi 22 juillet 2022 à 12 heures 00** (heure locale).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut de Gué-Gué, Rue BANA BA KENGUE, villa n°267 (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. : + 241 011 44 28 78
E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com